

# MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES

Une Topographie particulière liée au climat méditerranéen est à l'origine de cet écosystème singulier. Ces mares présentent une phase inondée en hiver et au début du printemps et une phase asséchée l'été. Grâce à des adaptations spécifiques, des plantes et des animaux parviennent à survivre dans des conditions drastiques, et c'est bien souvent le seul habitat dans lequel on peut les rencontrer.



**RAINETTE SARDE**  
*Hyla arborea sarda*. Espèce protégée.

La rainette sarde a une répartition géographique strictement insulaire. On ne la rencontre qu'en Corse, Sardaigne, Elbe et Capraia. En Corse, cette espèce est plutôt littorale. Au printemps, elle pond des petits amas d'œufs accrochés à la végétation aquatique.



**LITTORELLE À UNE FLEUR**  
*Littorella uniflora*. Espèce protégée, très rare.

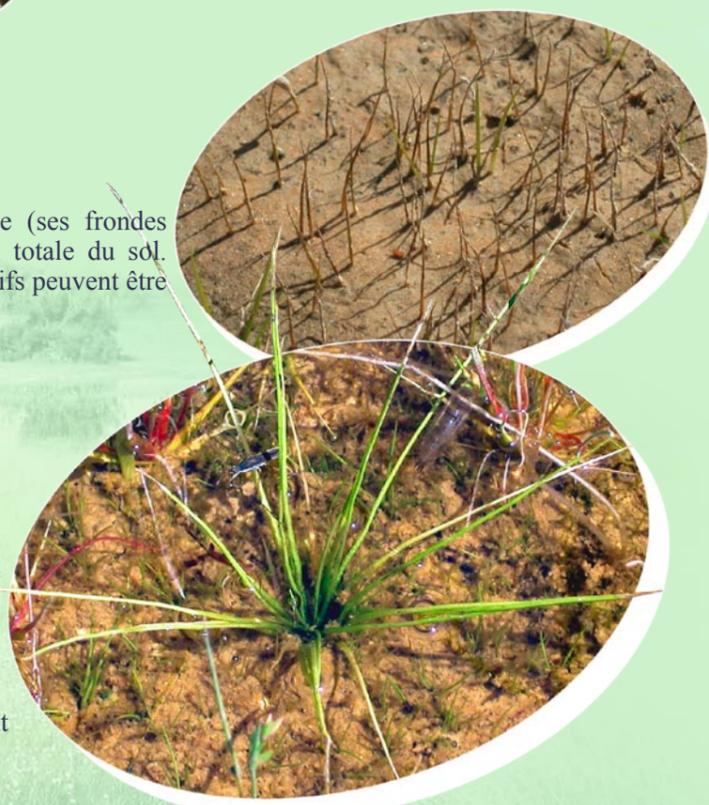
Cette petite herbacée amphibie présente deux formes : l'une aquatique et stérile, l'autre terrestre et fleurissante, correspondant à sa transformation après exondation. Sa floraison et sa fructification se déroulent en début d'été, après émergence.

**PILULAIRE DÉLICATE**  
*Pilularia minuta*. Espèce protégée, très rare.

La germination des spores de cette plante très discrète (ses frondes n'excédant pas 3 cm de long), nécessite une saturation totale du sol. Observable uniquement en fin de phase inondée, ses effectifs peuvent être très variables d'une année sur l'autre.

**ISOËTE À VOILE**  
*Isoetes velata*. Espèce protégée, très rare.

Les fines feuilles en rosette de cette petite plante amphibie présentent à leur base un sporange (organe reproducteur) recouvert par un « voile ». Aquatique en hiver, elle « disparaît » après exondation. Typique de l'habitat mares temporaires méditerranéennes, elle est rare sur le continent, mais assez bien représentée en Corse où elle forme souvent de très beaux peuplements.



# LAGUNES LITTORALES

La lagune littorale est une étendue d'eau peu profonde, séparée de la mer par un cordon sableux. Les échanges avec le milieu marin se font par l'intermédiaire d'un grau temporaire ou permanent. Confrontés aux apports du bassin versant ils confèrent aux eaux lagunaires un caractère saumâtre. La présence et la répartition de la flore et de la faune, riches et diversifiées, sont directement liées à ces variations de salinité.

La lagune assure plusieurs rôles écologiques importants :

- elle régule le flux hydraulique grâce à sa capacité de stockage,
- joue le rôle de filtre en épurant l'eau de ruissellement,
- protège de l'érosion côtière grâce à la végétation qui l'accompagne,
- constitue le siège de fortes productions biologiques (algues, crustacés, mollusques et poissons),
- représente un lieu privilégié pour le repos, l'hivernage et la reproduction de nombreux oiseaux d'eau.

**HIBISCUS À 5 FRUITS**  
*Kosteletskya pentacarpos*. Espèce protégée, rare.

Absente de France continentale, cette plante se développe dans une douzaine de localités en Corse. Elle est associée aux joncs et roseaux en bordure des marais ou des étangs ensoleillés. Les plus belles populations sont observées autour de l'étang de Biguglia.



**DISCOGLOSSSE SARDE**  
*Discoglossus sardus*. Espèce protégée.

Cet amphibien est endémique aux îles de l'archipel toscan, d'Hyères, à la Corse et à la Sardaigne. Il affectionne les zones humides végétalisées et la périphérie de l'étang de Biguglia offre un milieu favorable à son maintien. Ses têtards parviennent également à se développer sur quelques points d'eau des îles Lavezzi et de Scandola ainsi que dans les mares temporaires des Tre Padule de Suartone.



**FULIGULE MORILLON**  
*Aythya fuligula*. Espèce non protégée par la loi française.

Ce petit canard plonge pour trouver les mollusques et les insectes dont il se nourrit. Il se concentre volontiers en hiver avec les fuligules milouins sur les plans d'eau libre et l'étang de Biguglia en accueille des populations importantes.



**APHANIUS DE CORSE**  
*Aphanius fasciatus* Espèce en danger, inscrite à la convention de Berne et à la convention de Barcelone.

Ce petit poisson des eaux saumâtres, s'observe sur tout le pourtour méditerranéen. La disparition de son habitat de prédilection de même que l'introduction d'espèces qui le concurrencent ont conduit à son inscription à la directive européenne sur les habitats. En France, seules les zones humides de Corse l'hébergent encore : étang de Biguglia, étang de Palo, delta de l'Osu....



**CISTUDE D'EUROPE**  
*Emys orbicularis*. Espèce protégée.

Les effectifs de cette tortue d'eau douce connaissent un net déclin à l'échelle européenne. Plusieurs facteurs tels que la prédation, les pollutions ou encore la sur-fréquentation ont mis en danger les populations de cistudes. En Corse l'espèce est localement menacée par la disparition de petites zones humides (côte Est du Cap Corse, Balagne).



# FONDS MARINS

# CÔTES ET ÎLOTS ROCHEUX

## GOÉLAND D'AUDOUIN

*Larus audouinii*. Espèce protégée. Endémique à la Méditerranée.

Le développement du tourisme côtier, la surpêche, la prédation par le goéland leucophée provoquent un réel déclin de ses effectifs. Les îlots que cette espèce affectionne ne doivent pas être perturbés par les débarquements. Toutes les réserves naturelles de Corse participent à sa sauvegarde en l'accueillant à un moment ou un autre de son cycle biologique. Espèce autrefois très rare, le goéland d'Audouin a vu sa population augmenter et s'établir aux alentours de 19 000 couples.



## POSIDONIE

*Posidonia oceanica*. Espèce protégée en France.

Cette plante à fleur constitue de véritables prairies jusqu'à 40 mètres de profondeur. Lieux de frayère, de nurserie et de nourriture pour de nombreuses espèces animales, ces herbiers participent à la fixation des fonds sableux. Piégeant les particules en suspension, ils contribuent à la clarté des eaux, au stockage du carbone atmosphérique et à l'oxygénation du milieu. Sur le littoral, les parties mortes, ou «laisses», assurent la stabilisation des dunes et plages.

## CORAIL ROUGE

*Corallium rubrum*

Le corail rouge ne fait pas partie des espèces protégées de Méditerranée mais sa pêche est désormais réglementée. Constitué d'une colonie de minuscules polypes, cet animal à la croissance lente, se limite aux anfractuosités les plus profondes du fait d'une récolte incontrôlée par le passé.

## PATELLE GÉANTE

*Patella ferruginea*. Espèce protégée et menacée en France.

Cette patelle de Méditerranée est caractérisée par sa grande taille et sa coquille au bord crénelé. Utilisée comme appât par les pêcheurs à pied et sensible à la pollution, elle ne subsiste qu'en Corse et en Sardaigne. Lors de la récolte de la patelle, on détruit aussi les juvéniles fixés sur la coquille des adultes.



## GRAND DAUPHIN

*Tursiops truncatus*. Protection nationale et internationale.

Le mode de vie côtier de ce dauphin conduit à des interactions avec la plaisance et la pêche. Le programme Life LINDA vise à maintenir les populations de Grands dauphins en Corse par une préservation des individus et de leurs habitats, ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre les activités humaines et l'espèce.



## MÉROU

*Epinephelus marginatus*. Pêche interdite en France jusqu'au 31/12/2007.

Jadis victime de la chasse sous-marine, le mérou réapparaît depuis une dizaine d'années. Le léger réchauffement de la Méditerranée ne suffit pas à expliquer ce phénomène. L'abondance d'individus âgés (mâles) et de juvéniles dans les réserves naturelles, atteste également du rôle bénéfique de sa protection.

## CYSTOSEIRES

*Cystoseira sp.* Espèces en danger, aucune protection légale.

Ces algues brunes constituent une source de nourriture et un refuge pour de nombreuses espèces marines. Très sensibles à la pollution, victimes du broutage, les vastes «forêts» qu'elles édifiaient ont quasiment disparu. Les deux tiers des espèces de cystoseires sont endémiques à la Méditerranée.

